



ICA →

l'Information sur la Chaîne Alimentaire dans les filières ovine et caprine

La qualité sanitaire de la viande dépend de la santé des animaux, des pratiques et de l'environnement de l'élevage. Un règlement européen spécifie que l'éleveur doit transmettre des informations sanitaires aux opérateurs de la filière quand ses animaux quittent l'exploitation.

Le document de circulation et son document complémentaire ICA sont les supports de transmission de ces informations.

Ces informations sont valorisées par l'abattoir et les services vétérinaires lors des inspections sanitaires.



Document de circulation

Non transporteur : N° transporteur ¹ N° véhicule ²

CHARGEMENT (Date et heure) :
 Déchargement (Date et heure) :
 Signature du transporteur :
 Signature du transporteur :

DÉPART		ARRIVÉE ³	
☐ L'Élevage	☐ L'Op. Commercial	☐ L'Élevage	☐ L'Op. Commercial
☐ L'Exploitation ⁴	☐ L'Exploitation ⁴	☐ L'Exploitation ⁴	☐ L'Exploitation ⁴
N° SIREN ⁵	N° SIREN ⁵	N° SIREN ⁵	N° SIREN ⁵
Détenteur	Détenteur	Détenteur	Détenteur
Personne sociale	Personne sociale	Personne sociale	Personne sociale
Adresse complète	Adresse complète	Adresse complète	Adresse complète
Code Postal	Code Postal	Code Postal	Code Postal
Ville	Ville	Ville	Ville
Agences/chemins de boucherie	Agences/chemins de boucherie	Agences/chemins de boucherie	Agences/chemins de boucherie
Reproducteurs et réforme	Reproducteurs et réforme	Reproducteurs et réforme	Reproducteurs et réforme
Nombre d'ovins	Nombre d'ovins	Nombre d'ovins	Nombre d'ovins
Nombre de caprins	Nombre de caprins	Nombre de caprins	Nombre de caprins
Nb de morts transports	Nb de morts transports	Nb de morts transports	Nb de morts transports

INFORMATIONS À COMPLÉTER OBLIGATOIREMENT SI LE MOUVEMENT CONCERNE UN ÉLEVAGE ⁶ :
 AGNEAUX / CHEVREAUX DE BOUCHERIE ⁷ : Indiquer (s) de marquage des animaux du lot et nombre d'animaux par indicatif ⁸ :
 REPRODUCTEURS ET RÉFORMES ⁹ : Numéros nationaux d'identification complets des animaux ¹⁰ :
 Je soussigné, détenteur d'origine (cocher la mention utile) :
☐ Atteste que ces animaux ne présentent aucun risque nécessitant la transmission d'informations sur la chaîne alimentaire.
☐ Informe que des animaux présentent un risque (fournir obligatoirement le document dédié à l'information sur la chaîne alimentaire au détenteur d'arrivée).
 Détenteur de départ ¹¹ : J'atteste que les informations sont exactes. Signature :
 Détenteur d'arrivée ¹² : J'atteste que les informations sont exactes. Signature :
 La signature ou le cachet sont obligatoires, tout document non signé ne pourra être pris en compte.

Le document de circulation évolue pour intégrer l'ICA.

CAS 1 :

Je n'ai pas d'informations sanitaires spécifiques à transmettre.

Je soussigné, détenteur d'origine (cocher la mention utile) :

☒ Atteste que ces animaux ne présentent aucun risque nécessitant la transmission d'informations sur la chaîne alimentaire.

☐ Informe que des animaux présentent un risque (fournir obligatoirement le document dédié à l'information sur la chaîne alimentaire au détenteur d'arrivée).

CAS 2 :

J'ai des informations sanitaires spécifiques à transmettre : je complète le document complémentaire ICA.

Je soussigné, détenteur d'origine (cocher la mention utile) :

☐ Atteste que ces animaux ne présentent aucun risque nécessitant la transmission d'informations sur la chaîne alimentaire.

☒ Informe que des animaux présentent un risque (fournir obligatoirement le document dédié à l'information sur la chaîne alimentaire au détenteur d'arrivée).

Ce sont certains événements sanitaires apparus dans mon troupeau et présents dans mon registre.

Information sur la Chaîne Alimentaire

	Elevage	☐ Op. Commercial
	☒ Centre Rassemblement	☐ Marché
<i>(cocher la case correspondante)</i>		
N° exploitation	<u>F.R. 9.6.3.4.5.6.7.8.</u>	
Détenteur Raison sociale ou Nom-Prénom	EARI Des Grands Prés	
N° SIREN	<u>0.2.3.9.8.7.6.5.4.</u>	
Adresse exploitation	Le Champ Vert 96 250 Chémoui	
Code Postal		
Ville		

le soussigné, détenteur d'origine informe que les animaux marqués d'une lettre

- ☐ la colonne grise ou l'absence d'information
- ☐ ans a subi récemment un traitement pour lequel le délai d'attente « viande » n'est pas terminé (A).
- ☐ proviennent d'un lot d'animaux où un cas de botulisme a été détecté il y a moins de quinze jours (B).
- ☒ provient d'un troupeau ayant eu, au cours des 6 derniers mois, deux épisodes¹ de listériose clinique confirmés par diagnostic vétérinaire² (C).
- ☐ provient d'un troupeau ayant eu, au cours des 6 derniers mois, deux épisodes¹ de salmonellose clinique digestive ou septicémique confirmés par diagnostic vétérinaire² (D).
- ☐ présentent un risque qui a été notifié par l'administration
- ☐ ne fait l'objet de mesures de gestion particulière (E).

Mode de repérage sur les animaux : **lettre D en violet**

Mode de repérage sur les animaux : **lettre D en violet**

FR 101 261 40 056
260010126150062

Mettre : A pour délais d'attente « viande » non terminé ; B pour botulisme ; C pour listériose ; D pour salmonellose ; E pour un risque géré par l'autorité administrative.

Date : **lundi 7 mai 2012**

Signature du détenteur d'origine ou cachet du responsable de l'exploitation de départ :

[Signature]

¹ **Episodes**: plusieurs animaux atteints ayant donné lieu à un diagnostic vétérinaire.

- Traitement vétérinaire : je coche si mon animal est sous délai d'attente et destiné à l'élevage (fournir l'ordonnance).
- Attention : il est interdit d'expédier à l'abattoir un animal sous délai d'attente.

- **Botulisme clinique :** je coche si mon animal provient d'un lot d'animaux (ayant reçu les mêmes aliments) où un cas de botulisme a été détecté il y a moins de 15 jours.
- **Listériose clinique :** je coche si dans mon troupeau il y a eu, au cours des 6 derniers mois, deux épisodes (plusieurs animaux atteints) de listériose clinique confirmés par diagnostic vétérinaire (avec visite vétérinaire et confirmation de la pathologie par des analyses).
- **Salmonellose clinique :** je coche si dans mon troupeau il y a eu au cours des 6 derniers mois, deux épisodes (plusieurs animaux atteints) de salmonellose clinique digestive ou septicémique confirmés par diagnostic vétérinaire (avec visite vétérinaire et confirmation de la pathologie par des analyses).

- je coche et je complète si les services vétérinaires m'indiquent formellement (par courrier) de le faire.

Reporter uniquement
le numéro complet des animaux
concernés par une information
sanitaire spécifique.

Préciser la nature
de l'information sanitaire.

Les animaux concernés par une information sanitaire spécifique doivent être facilement identifiables par un mode de repérage (exemple : marquage spécifique à un élevage). La nature du marquage utilisé (forme, couleur) doit être précisée sur le document.

**J'AI INTRODUIT DANS MON EXPLOITATION
UN ANIMAL AVEC DES INFORMATIONS SANITAIRES
SPÉCIFIQUES, QUE DOIS-JE FAIRE QUAND
IL QUITTERA MON EXPLOITATION ?**

*Lorsque l'animal quittera mon exploitation,
les informations concernant les contaminants
de l'environnement (dioxine, furane, PCB, métaux
lourds, radionucléides) seront les seules à reporter
sur un nouveau document ICA.*

Toutefois, si les services vétérinaires considèrent que le contaminant n'est plus présent, ils doivent m'informer par écrit de ne pas reporter cette information.

JE SUIS OPÉRATEUR. QUE DOIS-JE FAIRE ?

Si je dois rétablir un document de circulation ou un document complémentaire ICA, je veille à reporter à l'identique les informations sanitaires spécifiques mentionnées sur le document précédent.

**JE SOUHAITE EN SAVOIR PLUS,
QUI CONTACTER POUR
PLUS D'INFORMATIONS ?**

- *Votre vétérinaire*
- *Le GDS ou les services vétérinaires de votre département*
- *Votre opérateur*